

Commune de LOUISFERT
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 15 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le quinze septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOUISFERT, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Monsieur Alain GUILLOIS, Maire.

Nombre de conseillers

- en exercice : 14 -présents : 14 -absent : 0

Date de convocation : 09 septembre 2020

Présents :

GUILLOIS Alain	MARTIN Sophie	BRADANE Sébastien	ORAIN Sébastien
BROUYER Christian	PAGEOT Martine	GUERIF-ROBERT Barbara	CERISIER Jérémy
ADAM Magali	JEUSSE Cédric	ROUSSEAU Sabrina	DENIEUL François
APPER Dominique	GUERIN Soizic		

formant la majorité des membres en exercice.

Excusé : /

Secrétaire : Mme GUERIN Soizic a été nommée secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint, Mr GUILLOIS, Maire, déclare la séance ouverte.

Il informe l'assemblée qu'il a reçu le 10 septembre 2020 un courrier Mme SIBILLE Fyfy lui annonçant sa démission de son mandat de conseillère municipale pour raisons professionnelles.

Mr le Sous-Préfet en a été immédiatement informé. Par conséquent l'effectif légal du conseil municipal est désormais de 14 membres depuis le 10 septembre 2020.

Le conseil municipal déclare en prend acte.

Ordre du jour

- SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF - RAPPORT ANNUEL 2019 sur le prix et la qualité du service**
- MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CHATEAUBRIANT-DERVAL**
Suppression de la compétence facultative « transports collectifs » en la remplaçant par la nouvelle compétence « autorité organisatrice de la mobilité »
- DESIGNATION DES DELEGUES COMMUNAUX A L'OFFICE INTERCOMMUNAL DES SPORTS de l'ex canton de Moisdon la Rivière**
- DESAFFILIATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION NAZAIRIENNE ET DE L'ESTUAIRE (CARENE) AU CDG44 - CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE**
- AVIS SUR INSTALLATION CLASSÉE - Dossier déposé en Préfecture la SAS MEETHA en vue de l'enregistrement de sa demande visant à l'extension et la diversification de l'unité de méthanisation qu'elle exploite à SOUDAN au lieu dit HOCHEPIE.**
- QUESTIONS DIVERSES**
 - Information des décisions prises par le maire en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, dans le cadre des délégations consenties par le conseil municipal.
 - Projet de fermeture définitive de la voie communale de la Croix Roche pour la section RD 40 à RD 46

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2020

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal du 30 juin 2020.

2020/09.01

**SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
RAPPORT ANNUEL 2019 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE**

Après avoir pris connaissance du rapport annuel de l'année 2019 établi par la SAUR et présenté par Mr Alain GUILLOIS, Maire, ce document comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public d'assainissement collectif et une analyse de la qualité de service, le Conseil Municipal lui donne acte de cette présentation.

2020/09.02

**MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
CHATEAUBRIANT-DERVAL**

Le conseil communautaire du 23 juillet 2020 a décidé de modifier les statuts de la communauté de communes en supprimant la compétence intitulée « transports collectifs » et en la remplaçant par la nouvelle compétence « autorité organisatrice de la mobilité » avec le détail de l'ensemble des services qui peuvent être organisés :

- les services réguliers de transport public de personnes ;
- les services à la demande de transport public de personnes ;
- les services de transport scolaire ;
- les services relatifs aux mobilités actives ;
- les services relatifs aux usages partagés des véhicules terrestres à moteur ;
- les services de mobilité solidaire.

Dans les 3 mois qui suivent la délibération communautaire, les conseils municipaux des 26 communes de la CCCD doivent en délibérer. Après en avoir entendu l'exposé et délibéré le conseil municipal à l'unanimité approuve la modification des statuts de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval

2020/09.03

**DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS COMMUNAUX A L'OFFICE INTERCOMMUNAL DES
SPORTS (O.I.S.) DU SECTEUR DE MOISDON LA RIVIERE**

Sont désignés représentants communaux de l'Office Intercommunal des Sports (O.I.S.) qui regroupe les communes de Moisdon la Rivière, Louisfert, Grand Auverné, Issé et La Meilleraye de Bretagne, l'ensemble des membres de la commission communale « Sport-Loisirs », à savoir :

- BRADANE Sébastien
- GUERIF-ROBERT Barbara
- PAGEOT Martine
- CERISIER Jérémy
- BROUYER Christian (remplaçant de Mme SIBILLE Fyfy)
- APPER Dominique

2020/09.04

**DÉS AFFILIATION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA REGION
NAZAIRIENNE ET DE L'ESTUAIRE (CARENE) DU CENTRE DE GESTION DE LA
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE LOIRE ATLANTIQUE**

Les collectivités de moins de 350 agents à temps complet sont affiliées obligatoirement au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale, les autres collectivités peuvent bénéficier de ces prestations si elles le souhaitent, dans le cadre d'une affiliation dite « volontaire ».

Par délibération du conseil communautaire en date du 7 juillet 2020, la Communauté de l'Agglomération de la Région Nazairienne et de l'Estuaire (CARENE), établissement public affilié au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire atlantique a autorisé son Président à solliciter sa désaffiliation du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loire atlantique à effet du 1^{er} janvier 2021. En effet les effectifs de la CARENE ont progressivement augmenté, le seuil des 350 agents ayant été désormais dépassé. La volonté de désaffiliation s'inscrit dans un contexte de recherche d'économies et d'évolution de la gestion des ressources humaines issue de la loi de Transformation de la Fonction Publique.

La commune de Louisfert est sollicitée par le CDG44 pour émettre un avis sur cette demande. le conseil municipal, émet un avis favorable.

2020/09.05	AVIS SUR INSTALLATION CLASSÉE - Demande de la SAS MEETHA pour l'extension et la diversification de l'unité de méthanisation au lieudit Hochepie à Soudan
-------------------	---

Considérant que cette demande fait l'objet d'une consultation du public depuis le 31 août jusqu'au 26 septembre 2020 inclus dans la mairie de Soudan ;

Considérant que les conseils municipaux des communes dont une partie du territoire est comprise dans un rayon d'un kilomètre autour du périmètre de l'installation concernée, sont appelées à donner leur avis sur cette demande d'enregistrement dans les quinze jours au plus tard suivant la fin de consultation du public.

Considérant que la commune de Louisfert se situe dans le périmètre concerné,

Après examen du dossier et délibération, le conseil municipal, par vote à main levée, par 8 voix CONTRE et 6 voix POUR, émet un avis défavorable au projet d'extension et diversification de l'unité de méthanisation de la SAS MEETHA au lieudit Hochepie à Soudan

2020/09.06	QUESTIONS DIVERSES
-------------------	---------------------------

- **Communication des décisions prises par le Maire en application de l'art L1222-22 du CGCT :**

- **Déclaration d'Intention d'Aliéner – Droit de Prémption Urbain (DPU)**

Date	Décision	Désignation
01/09/2020	Renonciation au DPU	Bien bâti cadastré ZI n°35 situé 13, rue Saint Joseph -LOUISFERT

- **Projet de fermeture définitive d'une portion la voie communale de la Croix Roche**

Monsieur le Maire expose qu'il projette, pour raisons de sécurité et suite à plusieurs constats, de prendre un arrêté de fermeture définitive d'une portion la voie communale dit de la Croix Roche située entre la RD 40 et la RD 46 et longeant le lotissement des Landes, la vitesse des véhicules étant excessive sur cette voie. Cet espace non autorisé pour les véhicules à moteur serait alors utilisé par les piétons, cyclistes ou pour faire du roller en toute sécurité.

Il demande l'avis de l'assemblée qui émet, à l'unanimité, un avis favorable.

- **Voirie – Cimetière**

La commission « Voirie-Sécurité » se réunira le 3 octobre 2020 pour faire le point sur le programme de travaux d'aménagement de la voirie et les différentes demandes faites en Mairie (achat de chemin communal à la Delinais, travaux sur la voie de la Riolais et circulation sur la voie communale de la Riftière).

La commission « Bâtiments communaux -Cimetière » se réunira le 1er octobre 2020 pour faire le point sur les projets d'aménagement du nouveau cimetière et de travaux concernant la Mairie.

- **Membres de la CCID**

Ont été désignés comme membres de la commission communale des impôts directs par décision de la Directrice Régionale des Finances Publiques du 24 juillet 2020 les personnes suivantes :

<u>Commissaires titulaires</u>	<u>Commissaires suppléants</u>
1- GOEURY Maurice	JAMET Patricia
2- CADOU Philippe	SILLORAY Janick
3- BLANCHARD Chloé	SIBETH Aurélie
4- RETIF Paul	GICQUEL Stéphane
5- GAZENGEL Michel	ROLLAND Pierre
6- VERGNES Julien	ROSE Jean-François

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23h00

Affiché le 21 septembre 2020

Fait à Louisfert, le 17 septembre 2020

Le Maire,

Alain GUILLOIS

